DECLARATION LIMINAIRE DE LA CONFERENCE RELATIVE AU PROJET DE LA BANQUE MONDIALE SUR LA BIOSECURITE

Organisée à Cotonou, le 04 Juillet 2006, par JINUKUN et COPAGEN (La coalition pour la protection du patrimoine génétique africain)

Pourquoi une telle conférence publique maintenant?

L'introduction des OGM en agriculture devient de nos jours un sujet de débat public. En effet, les OGM ont fait ressortir des enjeux et des défis si énormes, que tout citoyen et toute citoyenne ont le devoir de s'informer et de se former pour contribuer efficacement aux débats qui de plus en plus s'organisent à travers les mouvements sociaux. Ces enjeux sont entre autres, d'ordre :

- Scientifique;
- Politique;
- Economique :
- Socioculturel.

La prise en charge de ces enjeux par les africains, notamment les mouvements sociaux et les décideurs déterminera l'avenir de l'agriculture et le bien-être des hommes et des femmes de notre continent en général, et de l'Afrique de l'Ouest en particulier.

Depuis une décennie, l'Afrique fait l'objet de plusieurs offensives bien structurées de façon chronologique, pour convaincre nos décideurs par tous les moyens à engager la vie de nos nations dans la production et la commercialisation des produits transgéniques. Il s'agit :

- D'abord des multinationales notamment Monsanto (USA) et Syngenta (Suisse) qui tiennent à rentabiliser les milliards de dollars US investis dans la recherche sur les OGM et en même temps continuer leurs expérimentations dans nos pays.
- Ensuite certaines coopérations bilatérales, en particulier les USA à travers l'USAID, ont pris le relais de leurs entreprises multinationales pour faire des chantages politiques et économiques sur nos décideurs, afin d'obtenir l'ouverture de nos agricultures et de nos économies aux cultures et produits transgéniques;
- Enfin, la dernière offensive est celle des institutions financières internationales, notamment la Banque Mondiale (BM) qui veut pousser nos pays (Burkina Faso, Bénin, Mali, Sénégal et Togo) à adopter des lois favorables à l'introduction, la production et la commercialisation des OGM en Afrique; cette même banque, qui dans un passé très récent, a démontré toutes ses incompétences à formuler et à mettre en œuvre des politiques cohérentes de développement pour nos Etats. Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui ont mis à plat nos pays sur les plans économique, politique et socioculturel et qui ont contribué à créer la « pauvreté extrême » sont illustratifs à plus d'un titre.

Comme si tout cela ne suffisait pas, cette institution vient de prendre l'initiative cynique de s'investir dans un projet intitulé « **Projet régional sur la Biosécurité en Afrique de l'Ouest** » pour imposer à nos états, une loi uniformisée favorisant l'introduction, la production et la commercialisation des OGM, comme l'atteste clairement un des objectifs du projet. Cette initiative de la BM a fait l'objet de concertation « expéditive » dans les cinq pays dits partenaires du projet. C'est pour cela que les mouvements sociaux engagés, que sont JINUKUN et COPAGEN, intervenant actuellement dans

l'espace UEMOA, ont décidé d'organiser une conférence publique pour informer les populations et les décideurs.

De quel projet s'agit-il?

Le projet en question intitulé « Proposed West Africa Regional Biosafety Project » est disponible seulement en anglais, bien qu'il ne concerne que des pays francophones : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Togo, pays qui ont ratifié le protocole de Carthagène.

Le contenu du projet, extrait du document fourni par la BM lors de la rencontre du 10 juin 2006 avec la société civile à Cotonou, est le suivant :

Les objectifs:

- ◆ L'objectif environnemental global est de « protéger la biodiversité régionale contre les risques potentiels associés à l'introduction des OGM en Afrique de l'Ouest »
- ◆ L'objectif de développement est de « Mettre en œuvre un cadre de biosécurité pour les essais en champs, en milieu confiné et pour la commercialisation des plantes transgéniques et des produits dérivés en commençant par le coton »

Les résultats attendus sont :

- « Maîtrise des risques environnementaux et sanitaires liés à l'utilisation des biotechnologies
- Si adoption des biotechnologies par les paysans, augmentation du revenu de ces derniers
- ♦ Mise en place d'un règlement régional de biosécurité dans l'espace UEMOA qui fera de ce dernier un espace attractif vis-à-vis des recherches et de l'utilisation des biotechnologies ».

Les trois (3) composantes du projet :

- o Composante A: Adapter et disséminer les méthodologies régionales d'évaluation et de gestion des risques
- Etats des lieux et analyse avec les standards internationaux, dans les 8 pays de l'UEMOA, et organisations concernées
- Identifier et accréditer un laboratoire régional de référence ainsi que deux laboratoires secondaires
- Adapter et valider les méthodologies internationales au niveau régional et créer un manuel de procédures régionales.
- Disséminer le manuel des procédures régional dans les Etats membres notamment via les systèmes d'échanges nationaux
- o Composante B : Elaborer et mettre en œuvre le cadre de biosécurité
- Préparation d'une réglementation sur la biosécurité selon la procédure de l'UEMOA
- Processus de ratification politique du règlement et de ses textes d'application
- Création d'un cadre institutionnel (notamment un observatoire et dissémination des textes réglementaires dans les huit pays de l'union
- Gestion de projet, suivi et évaluation
- o Composante C : Mise en œuvre de la réglementation régionale de biosécurité au niveau national
- Renforcement des capacités humaines, institutionnelles et règlementaires
- Information et sensibilisation sur la réglementation régionale et ses implications pour l'environnement et le développement socio économique
- Traitement de questions relatives aux droits de propriété intellectuelle (DPI) sur les plantes transgéniques.

(A suivre)